

OFFICES PARLEMENTAIRES**OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

NOR : INPX9612447X

Réunions*Mercredi 20 novembre 1996*

A 10 heures (Assemblée nationale, salle n° 8836, 233, boulevard Saint-Germain) :

- nomination d'un rapporteur pour l'étude sur l'évolution des coûts et des techniques de production d'électricité ;
- discussion sur les thèmes à retenir pour les notes d'information générale ;
- calendrier prévisionnel des travaux ;
- questions diverses.

Jeudi 21 novembre 1996

A 9 heures et à 14 h 30 (Assemblée nationale, salle Lamartine, 101, rue de l'Université) :

- audition, dans le cadre de l'étude sur le contrôle de la sûreté et la sécurité des installations nucléaires, de M. Carlo Rubbia, Prix Nobel de physique, sur son projet de réacteur nucléaire.

Avis et communications**AVIS AUX IMPORTATEURS ET AUX EXPORTATEURS****MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES****Avis aux exportateurs de produits psychotropes
(convention de Vienne de 1971)**

NOR : TASM9623924V

En application de l'article 13 de la convention de Vienne du 21 février 1971 sur les substances psychotropes, publiée au *Journal officiel* du 19 janvier 1977, les exportateurs sont avisés que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a interdit l'importation de la

substance psychotrope suivante, inscrite au tableau III de la convention de 1971, de ses sels et de ses préparations : flunitrazépam.

Toutefois, les exportations restent possibles dans les conditions suivantes :

- établissement d'un permis spécial émanant des autorités du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ;
- transmission de ce permis à l'unité Stupéfiants et psychotropes de l'Agence du médicament qui, au vu de cette pièce, établira un document autorisant l'envoi.